

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/08/11/2017031052/justel>

Dossier numéro : 2017-08-11/11

Titre

11 AOUT 2017. - Arrêté royal portant exécution de la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires, faite à Londres le 13 février 2004 et modifiant l'arrêté royal du 22 décembre 2010 relatif au contrôle par l'Etat du port

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 21-08-2020 inclus.

Source : MOBILITE ET TRANSPORTS

Publication : Moniteur belge du 30-08-2017 page : 81450

Entrée en vigueur : 08-09-2017

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2020-07-15/12, art. 4.1.7, 003; En vigueur : 01-09-2020>